

**A S S E M B L É E
G É N É R A L E
ET RAPPORT D'ACTIVITÉ
DE LA MAISON POPULAIRE**

**PARTICIPEZ À LA VIE
DE LA MAISON POP !**

VENDREDI 10 MARS 2023 À 18 H 30



9bis rue Dombasle - 93100 Montreuil - Tél. 01 42 87 08 68

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

- Mot de la Présidente
- Rapport moral et financier 2022
- Synthèse des activités saison 21/22
- Perspectives et budget prévisionnel 2023
- Présentation des candidat·es au Conseil d'administration
- Modalités des élections des membres du Conseil d'administration

Sylvie Vidal, Présidente



SOMMAIRE

PAGE 3	Les acteurs·trices de la Maison Populaire
PAGE 4	Le rapport d'activité 2022
PAGE 10	Photographies des actions
PAGE 17	Statistiques
PAGE 19	Bilan et compte de résultat
PAGE 21	Budget prévisionnel 2023
PAGE 23	Le procès-verbal de l'AG 2022
PAGE 26	Statuts de la Maison Populaire
PAGE 28	Règlement intérieur
PAGE 30	Fiche de candidature et formulaire en ligne

Participer au Conseil d'administration, c'est faire vivre son association car c'est avant tout les membres qui la composent qui font vivre les valeurs qu'elle défend.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADHÉRENT-ES ÉLU(E)S

à l'issue du Conseil d'Administration
du 29 mars 2022

MEMBRES DU BUREAU

Sylvie Vidal, Présidente
Marie Flury, Vice-présidente
Félix Nizard, Secrétaire général
Virginie Rochetti, Secrétaire adjointe
Gilles Forcinal, Trésorier
Julienne Turan, Vice-trésorière
Marylène Grenapin, Secrétaire Commission des Bâtiments
Rose-Marie Forcinal, Secrétaire adjoint
Prosper Ternisien, Secrétaire Commission Convivialité
Emmanuel Marie-Calixte, Secrétaire adjoint
Philippe Defendini, Secrétaire Commission Communication
Roman Spilotros, Secrétaire adjoint
David Lefevre, Secrétaire Commission Jardins & AMAP
Rose-Marie Forcinal, Secrétaire adjointe

Adhérent-e-s Titulaires

Anceau Serge, Flury Marie, Forcinal Gilles, Forcinal Rose-Marie, Garnier Thérèse, Hudelot Kiong-Hi, Lefevre David, Marie-Calixte Emmanuel, Ternisien Prosper, Turan Julienne, Vidal Sylvie, Spilotros Roman, Defendini Philippe, Rodes Anne, Villani Samantha, Grenapin-Chaulet Marylène, Levet Claire, Nadal Daniel, Salzschtain Marie-Pierre, Pellerin Bernard, Chirescu Suzanne, Rochetti Virginie, Pacreau Marie-Christine

Suppléant-e-s

Chirescu Suzanne

LES MEMBRES DE DROIT

MUNICIPALITÉ

Heugas Anne-Marie, Conseillère municipale, Mbarki Amin, Conseiller municipal, Leleu Nathalie, Conseillère municipale, Galera Richard, Conseiller municipal, Lorca Alexie, Maire adjointe déléguée à la Culture et à l'éducation populaire, Vemclefs Denis, Directeur du Développement culturel.

Maison Populaire

Gacon Pauline, Directrice,
Jimenez Lisa, Représentante du personnel titulaire
Besson Mathieu, Représentant du personnel suppléant
Campagné Jean-Maurice, Représentant des professeurs

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Brault Véronique, ACS-SIGMA

L'ÉQUIPE

Direction
Pauline Gacon

Communication – Développement
Maud Cittone

Administration – Comptabilité
Céline Weeger
Victoire Pilipili

Site Web, graphisme
Mathieu Besson

Régisseur technique
André Salles

Coordination des actions culturelles
Centre d'art & Secteur Arts plastiques
Adélaïde Couillard

Médiation du Centre d'art et Secteur Langues & écriture
Juliette Gardé

Multimédia et Pop [lab]
Simon Larcher

Secteur Musique
Lisa Jimenez

Secteurs Danses et Théâtre, Corporel et Sportif
Thierry Rougié

Volontaire en Service Civique
Jelyssa Donineaux

Stagiaire
Colline Prestavoine

Accueil et standard
Malika Kaloussi & Alexandre Dewees

Sécurité des bâtiments
Gérard Dewees

Propreté des bâtiments
Serge Heyman, Ghislaine Martin, Florence Trurpin, Jean Blinoff

ET L'ÉQUIPE DES 87 PROFESSEURS

SE PRÉSENTER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vous pouvez vous présenter via [le formulaire en ligne](#).

Une fiche de candidature est disponible en dernière page.

RAPPORT D'ACTIVITÉ LA MAISON POP EN 2022

TEMPS LIBRE

« Vous avez carte blanche. Prenez le temps de chercher. Faites ce que vous voulez. »

Ces phrases, on ne les entend plus aussi distinctement à son oreille à compter du moment où chaque minute n'est plus à perdre, chaque instant est à employer. À la Maison pop, le temps libre est le temps qui compte. Apprendre une langue nouvelle mène à la rencontre de mots inconnus et à la culture de l'autre ; s'initier à l'aïkido, à s'affranchir de toute velléité de compétition ; participer à un ensemble musical, chercher l'unisson collectif ; sculpter, écrire, rêver, fabriquer des sons, danser, à faire société. La Maison pop est ce vaisseau génération où les acrobaties de l'imaginaire sont maîtresses à bord. Cette saison, Elsa Vettier, commissaire d'exposition en résidence, se penche sur la figure de *The artificial kid*. Ce gamin, héros du livre de science-fiction de Bruce Sterling, met en scène sa vie de manière permanente et finit par intérioriser son propre système de contrôle et de surveillance. Lors de cette résidence, l'autrice Julie Sas fictionne l'actualité et l'artiste Harilay Rabenjamina invite des adolescents à dépasser le marketing de soi pour être aux manettes de leur devenir. *Le Cycle des Veilleurs* de la chorégraphe Joanne Leighton continue et suspend le temps chaque jour. L'éclatante équipe de la Maison pop cultive l'audace à travers des ateliers toujours plus inventifs.

Faites votre choix, ces temps sont les vôtres.

LES OBJECTIFS 2022

- Accentuer la dynamique collective des pratiques transgénérationnelles à travers de nouvelles activités hebdomadaires, mensuelles et des stages ponctuels et des accès à la pratique libre à la Maison pop.
- Suivre une année curatoriale engagée et réflexive à l'adresse de tous les publics : le cycle *The artificial kid* de la commissaire d'exposition Elsa Vettier
- S'adresser aux adolescent·es avec le projet de résidence musicale et performative *Le mur du son* d'Harilay Rabenjamina
- Sortir des sentiers battus avec la lance de l'émancipation populaire à travers des projets de créatrices avec *Le Cycle des Veilleurs* de Joanne Leighton et *Les intruses* de Randa Maroufi
- Penser la Maison Populaire comme une plateforme d'échange de savoir et de sciences avec le développement du Pop [lab].

QUE S'EST-T-IL PASSÉ EN 2022 ?

LA VIE DE LA MAISON, DU PROJET ET DE L'EQUIPE

UNE MAISON HISTORIQUE :

Cette maison historique, fondée en 1966, est la clef de voûte de l'histoire de l'émancipation citoyenne de Montreuil et de la Seine-Saint-Denis à travers l'ouverture en 2022 à plus de 120 pratiques artistiques culturelles et sportives pour toutes et tous, à tout âge de la vie. Il y a 28 ans, le Centre d'art de la Maison Populaire voyait le jour. Depuis cette date, on entre à la Maison pop par le Centre d'art, lieu d'exposition, pour aller vers ses cours de pratiques culturelles ou sportives. Chaque personne est considérée dans toutes ses potentialités : visiteur, curieuse, spectatrice et amateur. En 2022, la Maison Populaire, est reconnue en tant que Centre d'art contemporain majeur et labellisé pôle Nuit blanche métropolitaine.

UNE FABRIQUE CRÉATIVE

Elle construit des actions artistiques et culturelles favorisant la porosité entre les pratiques amateurs et professionnelles dans des domaines encore trop peu explorés : waacking, freestyle pour les danses urbaines, djing, beatmaking et sample pour les musiques actuelles, innovations digitales et numériques dans le domaine des arts visuels. 2022 marque la reprise des NUITS POP, ces temps forts favorisant la rencontre des pratiques amateurs et professionnelles avec une édition spéciale Nuit pop des enfants en juin 2022 et une carte blanche à l'artiste de cirque Arthur Sidoroff. Les Nuits pop sont des nocturnes mixtes pros et amateurs où le visiteur est amené à être tantôt spectateur, tantôt acteur à travers un programme de performances, de concerts et d'ateliers conçus spécialement par des artistes en lien avec les thématiques des expositions. Créateur de lien social par la technique, le Pop [lab], fablab de la Maison Populaire est un espace ouvert et partagé dédié à la fabrication numérique. Ainsi, les capacités de participation et d'intervention des citoyen·nes sur leur quotidien et leur environnement immédiat sont élargies.

Un lieu d'ingénierie culturelle, à l'ancrage montreuillois et aux mutations durables : 90% des adhérents sont habitant·es de Montreuil. Cette maison est constituée par ceux qui la peuplent et un savoir-faire des équipes : les adhérents s'inscrivent de génération en génération. Elle fait culture commune à Montreuil et au-delà. Tous ces indicateurs confirment l'ancrage territorial et l'attractivité sociale, culturelle et économique de la Maison Populaire. Ce qui en fait un atout majeur pour le développement de la Ville de Montreuil pour le Grand Paris, la Seine-Saint-Denis et l'Île-de-France dans le domaine des arts.

UN EMMÉNAGEMENT HISTORIQUE

C'est nourrie de l'expérience de plus d'un demi-siècle d'activité associative et d'éducation populaire, que la maison pop portera ce premier lieu francilien des pratiques culturelles sous toutes leurs formes dans un site patrimonial et paysager hors norme. Forte d'une équipe actuelle de 100 salarié·es, la Maison Populaire oeuvrera à la synergie d'un lieu et à son appropriation par un large public à travers l'ouverture de son projet en tant que cité artistique d'émancipation collective et fabrique créative. Elle pourra alors pleinement s'affirmer, lieu ouvert et rayonnant, plateforme multipolaire pour les pratiques amateurs et professionnelles.

LES ATELIERS

2022, a été une année de redéploiement des activités sur place et un retour festif des fêtes maison, le temps fort des restitutions de fin d'année.

ARTS PLASTIQUES

Le secteur des arts plastiques de la Maison Populaire s'est développé et a déployé de nombreuses activités au fil des années. Certaines se sont simplement multipliées, au vu du nombre de personnes inscrites en liste d'attente, et d'autres ont été créées pour répondre aux besoins et aux demandes des adhérent·es et permettre de développer de nouvelles adhésions.

Ainsi, le secteur des arts plastiques de la Maison Populaire propose un large panel de cours pour les adultes et les enfants, à partir de 4 ans, dans plusieurs champs de pratiques, et que le dessin (via le

crayon à papier, le fusain, le pastel, l'encre, etc.) et de sa mise en couleurs (en travaillant les techniques de la gouache, de l'acrylique, de l'aquarelle, du pastel, etc.), sur des sujets de toutes natures avec un cours spécialement dédié au dessin anatomique d'après modèle ; Des ateliers dédiés à la mise en volume permettent quant à eux de s'expérimenter au façonnage de l'argile, dans le cadre des ateliers de modelage d'après modèle vivant ou des cours de céramique, mais également par l'apprentissage de la mosaïque ; La photographie n'est pas en reste, puisque plusieurs ateliers spécifiques proposent de pratiquer cet art de la prise de vue, soit par le développement argentique, le traitement numérique ou la spécialité de la prise de vue en studio.

Quelle que soit l'activité choisie, le travail d'observation, l'éducation du regard, les recherches personnelles, donnent à chacun·e l'opportunité d'apprendre, de pratiquer et d'évoluer dans un esprit collectif propice au dialogue et au faire ensemble.

De nombreux stages viennent ponctuer le parcours des séances de cours hebdomadaires, permettant ainsi aux adhérent·es de poursuivre l'apprentissage de leur pratique artistique via une thématique ou une méthode inédite. Ainsi des stages de photographies ont permis d'aborder au fil des années des techniques pointues (tirages sur papier barytée, tirages sur plaques de céramique, etc.), des stages d'initiation au raku ont permis d'apprendre les méthodes de cuisson japonaise ancestrale de la céramique, etc. Ces stages s'adressent à tous·tes, aussi bien aux débutant·es qu'aux personnes non encore adhérent·es à la Maison Populaire. Ainsi, la création de stages de modelage en famille a pu favoriser un temps d'échanges et de création privilégié entre les parents et leur(s) enfant(s).

La Maison Populaire offre aussi la possibilité aux adhérent·es inscrit·es à certains ateliers spécifiques, d'avoir un accès libre à la salle dans laquelle ils ou elles pratiquent, afin de pouvoir poursuivre leur travail à leur rythme et de se servir de cet espace-temps dédié comme d'un laboratoire de recherches et d'expériences.

Dans le cadre des ateliers à destination des enfants, une visite-atelier des expositions du centre d'art avec une médiatrice culturelle est prévue à chaque trimestre pour faire découvrir la création contemporaine de façon ludique.

Depuis quelques années, le secteur des arts visuels de la Maison Populaire connaît un vif engouement et les espaces disponibles dédiés à ces activités ne suffisent plus à répondre aux demandes d'inscriptions et de nombreuses personnes se retrouvent alors inscrites sur liste d'attente (enfants et adultes). L'ajout de plusieurs créneaux de cours a permis d'inscrire de nouveaux adhérent·es mais la seule solution pour absorber totalement ces listes d'attente demeure le projet architectural de la Maison Populaire, véritable réponse au développement du secteur. Ce projet d'agrandissement de la structure fournirait également la réponse aux demandes d'ouverture de nouveaux cours sollicitées par les adhérent·es, que cela soit dans le cadre de stages mis en place au sein de l'association qui font l'objet d'une demande de cours hebdomadaires, ou l'intérêt pour de nouveaux type d'ateliers (type sérigraphie, gravure, couture, broderie, etc.)

Les professeur·es mettent en place de nouveaux stages et poursuivent les collaborations interdisciplinaires à l'occasion des expositions de fin d'année.

THÉÂTRE ET DANSE

Le secteur Théâtre et danse est un fleuron de notre association. Les nouvelles activités que nous avons mises en place, il y a deux ans, à savoir la danse Lindy Hop et le Waacking Dance connaissent

toujours un vif succès. Au niveau du Théâtre, nous avons maintenu les mêmes ateliers que l'année précédente. Chez les adultes comme chez les enfants, ces cours suscitent toujours beaucoup d'intérêt auprès de nos adhérent·e·s.

Cette saison, Le secteur Théâtre et danse est articulé autour de 20 professeur·es. Ce collège est constitué de treize femmes et sept hommes.

Parmi les disciplines proposées, treize d'entre elles sont destinées aux adultes telles que la danse africaine et la danse Bollywood... cinq activités sont disponibles uniquement aux enfants, la danse Hip Hop, la danse classique ou le Théâtre et marionnettes, par exemple. Deux activités sont proposées à la fois aux enfants ou aux adultes. C'est le cas pour la danse Flamenco et la danse Modern Jazz. Enfin, une activité est destinée aux parents et leurs enfants, à savoir la danse en famille. Au niveau des inscriptions, leur nombre est de 558 contre 497 l'an dernier, soit une hausse significative de 9 %. La répartition est de 298 adultes pour 260 enfants, soit 53 % d'adultes et 47 % d'enfants. Par rapport à la saison précédente, c'est vraiment dans le secteur Danse que l'on peut remarquer la hausse de nos adhérents, qui passe de 379 inscriptions à 439. Sur le secteur Théâtre, les chiffres restent similaires à l'an dernier. Cette hausse d'inscriptions s'explique très certainement par le contexte sanitaire que nous laissons derrière nous au profit d'une saison entièrement réalisée sur place et sans aucune interruption.

Nous avons organisé une soirée « DANSE » dans laquelle nous avons contemplé le travail effectué par les ateliers de Danse orientale, danse orientale contemporaine et danse Bollywood (dirigés par Saadia Souyah, Claire Laugero et Tulika Srivastava).

Les ateliers de danse classique et danse Modern Jazz dirigés par Camille Cauwet ont également réalisé des spectacles dans lesquels ils ont mis en valeur leurs différentes chorégraphies.

Les adhérent·e·s inscrits dans les cours de Théâtre de Claire Monique Scherer et Véronique Müller ont mis en scène des textes d'auteurs qu'ils ont interprétés lors de deux représentations à la fin du mois de juin 2022.

Lors du festival « D'étonnants amateurs », organisé par la Ville de Montreuil, les élèves d'Amélie Poulain ont pu se produire au théâtre Berthelot et présenter une démonstration de Waacking.

La collaboration entre le cours de Lindy-Hop et l'orchestre du Jazz Band dirigé par André Clauss a permis l'organisation d'une soirée d'initiation à cette danse de couple, suivi d'un bal.

Une série de « Jam Session » autour de la danse-contact a été programmée et animée par Gerry Quévieux, le professeur de danse contemporaine.

CORPOREL ET SPORTIF

Le secteur Corporel et sportif est sans aucun doute l'un des plus importants secteurs en termes de nombre d'adhésion à l'instar du secteur Musique. Il s'articule autour de trois piliers principaux, à savoir : la gymnastique, les arts martiaux et la relaxation. Il s'impose par la qualité de son enseignement et par la richesse et la diversité qu'il propose. Cette saison, le secteur Corporel et sportif est articulé autour de 24 professeurs. Ce collège est constitué de douze femmes et douze hommes.

Parmi les disciplines proposées, onze d'entre elles sont destinées aux adultes telles que le massage Shiatsu et le Tai Chi Chuan... Six activités sont disponibles uniquement aux enfants, le Judo, la gymnastique rythmique ou le Cirque, par exemple. Deux activités sont

proposées à la fois aux enfants ou aux adultes. C'est le cas pour la Capoeira et l'Aïkido. Enfin, deux activités sont destinées aux parents et leurs enfants, à savoir le Yoga en famille et le Baby gym parents/enfants. Au niveau des inscriptions, leur nombre est de 931 contre 841 l'an dernier, soit une hausse significative de 8 %. La répartition est de 627 adultes pour 284 enfants, soit 67 % d'adultes et 33 % d'enfants. Par rapport à la saison précédente, c'est vraiment chez les adultes qu'on peut remarquer la hausse de nos adhérents, qui passe de 555 inscriptions à 627. Chez les enfants, le chiffre reste similaire à l'an dernier.

Cette hausse d'inscriptions s'explique très certainement par le contexte sanitaire que nous laissons derrière nous au profit d'une saison entièrement réalisée sur place et sans aucune interruption.

Les restitutions de fin d'année ont eu lieu à la Maison pop et hors les murs avec les cours de Cirque et de gymnastique rythmique ou en extérieur au parc Montreuil lors de la fête de la ville avec les ateliers de Capoeira adultes et enfants. Des initiations aux ateliers de massage Shiatsu et de gymnastique ont été proposés durant les Nuits pop. Enfin, durant toute la saison, des stages ponctuels ont été programmés en Yoga pour les adultes et en Cirque pour les enfants.

MUSIQUE

L'équipe pédagogique est composée de 32 intervenantes. Comme en 2021, l'équipe se compose de 13 femmes et 19 hommes. Le panel de professeurs constitué présente une diversité de parcours, des pédagogies musicales et des répertoires, aussi différents que complémentaires. L'ensemble des intervenants partageant les valeurs portées par la structure et placent au cœur de leur enseignement l'alliage entre l'interprétation et la composition afin de ne pas transmettre uniquement « l'art d'interpréter ». Par ailleurs, leur appétence pour un enseignement des pratiques d'ensemble ou collective est un marqueur fort de la transmission d'un apprentissage du « faire-ensemble » et non de l'instrumentiste-solitaire. Dans la poursuite du travail mené pour penser un enseignement de la formation musicale le plus en adéquation avec les pratiques musicales, l'expérimentation d'un nouvel atelier collectif « Rythmes et pulsations » à destination des enfants et adolescents a ainsi vu le jour.

L'offre pédagogique du secteur musique proposée sur la saison 20/21 s'est stabilisée sur la saison 21/22 avec peu de modifications. Aussi, la volonté de toucher plus amplement un public adolescent s'est traduit par le développement orienté et la mise en avant de certains ateliers du secteur : Atelier Rap, Beatmaking, Initiation et approfondissement M.A.O, Groupe Rock Expérience. Les activités du secteur musique à destination privilégiée des adolescents représentent en 2022, 11,5 heures par semaine, un workshop djing ponctuel de 2 demi-journées pour 35 adhérents âgés entre 12 et 18 ans.

La fréquentation des ateliers a été stable et régulière, dans la limite des effectifs fixés et établis en début de saison en raison des normes sanitaires encore imposées. Malgré ces contraintes, un fort engouement pour les pratiques vocales collectives notamment a été observé. Enfin le déroulement normal de la saison a permis de retrouver en présentiel les temps forts du secteur sur une saison : 2 soirées cabaret, la création d'une nuit pop des enfants, la traditionnelle participation à la Fête de la ville de Montreuil enfin. Près d'une trentaine de restitutions diverses des ateliers in situ comme hors les murs ont eu lieu tout au long de l'année.

Cela a également favorisé le développement de stages et d'actions culturelles encourageant la construction d'échanges entre musiciens amateurs et professionnels : l'implication de la chorale enfant dans le cadre de la résidence artistique du groupe Catastrophe, et

la Maadsterclass « Interfaces » avec l'artiste Hyperactive Leslie. La Maison Populaire a accompagné le groupe Sainte Victoire vers la professionnalisation.

LANGUES ET ÉCRITURE

Les effectifs du secteur langues et écriture se maintiennent par rapport à l'année précédente. 195 adhérents cette année, contre 194 la saison dernière. Les activités sont encadrées par 7 pédagogues compétents et habilités à enseigner. Par semaine 30,5 heures de cours sont dispensées, soit 915 heures de cours par an. Il y a 5 activités pour adultes (Anglais, Arabe, Espagnol, Ecriture, Japonais) et 3 activités pour enfant (Éveil à l'anglais et Anglais 11-12 et 13-14 ans). La saison 21/22 fut placée sous le signe de la convivialité et des échanges interdisciplinaires. Trois événements créatifs et chaleureux ont été organisés: la Nuit pop avec les ateliers d'écriture, le banquet des langues et le lancement du recueil des ateliers d'écriture. Afin de rendre plus visibles les cours de langues au sein de la Maison pop, de se retrouver dans un contexte convivial après deux saisons de cours sur Zoom et de susciter la rencontre entre les professeurs et les adhérent-es, un grand banquet a été organisé en juin 2022. Chaque adhérent était invité à apporter des spécialités culinaires du pays dont il apprenait la langue.

Dans le but de mieux connaître les adhérent-es des cours de langues, un questionnaire a été distribué dans le courant de l'année. L'objectif de ce questionnaire est de répondre au mieux aux attentes des élèves et de proposer pour la saison 23/24 une offre plus adaptée. Afin de dynamiser et d'offrir un enseignement des langues tourné vers la vie et la culture, il a été proposé aux professeurs d'organiser des sorties culturelles en dehors des temps de cours. Ces sorties peuvent se faire au musée, au cinéma ou encore au restaurant afin de s'immerger dans cette culture. Ces sorties peuvent également être menées par des intervenants extérieurs.

LE POP [LAB]

L'objectif du Pop [lab] est d'ouvrir l'accès aux outils et machines numériques pour promouvoir les inventions et les expressions personnelles. Afin d'en favoriser également l'appropriation, un médiateur, est là deux occurrences par semaine pour accompagner les pratiquant-es et permettre à chacun.e de mieux comprendre les nouveaux outils numériques. Les ateliers encadrés pour adultes portent sur l'initiation au textile électronique, à la modélisation 3D et sur les encres thermochimiques. Des ateliers de création de site internet alternatif et d'électro et audio ont été programmés au dernier trimestre. Pour les enfants, on compte quatre types d'ateliers: Bidouille numérique, Robotique et 3D, Cinéma d'animation et Trucages et effets spéciaux.

Au cours de cette année, des améliorations ont été apportées à deux machines : les miroirs et la lentille de la découpeuse laser ont été changés ainsi que le moteur de broche de la fraiseuse numérique. Les deux machines bénéficient depuis d'une bien meilleure fiabilité et de plus de puissance.

On constate une augmentation de 22% pour la fréquentation des ateliers hebdomadaires du Pop [lab] par rapport à la saison 2019-2020, compte tenu de l'ouverture de nouveaux créneaux en Trucages & effets spéciaux et Cinéma d'animation. Aussi, les inscriptions au forfait Pop [lab] ont considérablement augmenté (plus de 800% par rapport à la saison 2019-2020) notamment grâce au réaménagement des espaces, aux partenariats développés avec les diverses universités et la proposition de nouvelles thématiques d'ateliers ponctuels.

CRÉATION ARTISTIQUE ET TERRITOIRE

THE ARTIFICIAL KID, RÉSIDENCE DE COMMISSAIRE D'EXPOSITION D'ELSA VETTIER

En 2022, le Centre d'art de la Maison Populaire a lancé un appel à projet « Voir et pouvoir la révolution du regard », thématique provenant d'une citation de Simone de Beauvoir : « Nommer, c'est dévoiler. Et dévoiler, c'est agir ».

Elsa Vettier a donc répondu à cet appel avec une proposition curatoriale intitulée « *The Artificial Kid* ».

The Artificial Kid de Bruce Sterling est un roman de science-fiction paru en 1980. Il se déroule sur la planète Rêverie où évoluent des personnages technologiquement modifiés dont on ne compte plus les années. Le gamin artificiel a, comme nous toustes, pris en charge sa propre surveillance ; elle le récompense autant qu'elle le punit. Ce cycle d'expositions et d'événements s'inspire de l'arc narratif du roman afin d'envisager la « surveillance subie et agie, consommée et performée », les régimes de visibilité dont nous faisons l'expérience, leurs relations avec notre capacité d'action, l'entrelacement de logiques de contrôle et de séduction. La Maison Populaire de Montreuil, dont le public et les adhérent-es sont en grande partie des enfants et où les adolescent-es sont considéré-es comme des adultes à partir de 13 ans, est un lieu particulièrement opérant pour questionner la soustraction à la surveillance parentale et l'intériorisation d'un regard insituable. Prenant appui sur le fonctionnement même du centre d'art dont l'identité artistique se révolutionne chaque année, ne dessinant aucune ligne particulière si ce n'est celle d'être toujours méconnaissable, *The Artificial Kid* envisage les manières possibles de se soustraire à cette monstration de soi par l'illisibilité de nos attitudes, l'opacité de nos traces. Car *The Artificial Kid* est avant tout une histoire de mutation et de mue, de devenir autre – petit ou grand - d'artificialité de soi.

Trois expositions, une collective avec *Aquarium*, une rediffusion de *Wonderland* de Julia Scher et une création *XD* de Julie Sas ont composées ce cycle, accompagné d'une programmation associée de grande qualité et variée avec le lancement de l'édition Brooks de la traduction collective des *Sous-communs* de Fred Moten et Stefano Harney, la rencontre avec Olivier Haïm sur les dérives de la télé-réalité, la lecture *XD* de Julie Sas et un temps fort de deux jours Antenne pop avec des ateliers, performances, conférence sur le dur métier d'enfant ainsi qu'une soirée concert. Ce cycle a donné lieu à la création de la radio *The artificial kid* par DUUU* Radio.

LE MUR DU SON ET SHOWTIME

RÉSIDENCE ARTISTIQUE D'HARILAY RABENJAMINA

Pour sa résidence intitulée *Le mur du son*, Harilay Rabenjamina mobilise musique, performance et vidéo afin d'aborder des questions de storytelling, d'intériorisation de logiques de surveillance et de la manière dont elles influent sur notre manière de nous raconter. Pour cela, Harilay Rabenjamina a travaillé en collaboration avec un groupe constitué d'adolescent-es de 13 à 17 ans afin de créer, de composer et d'interpréter une chanson. Ce travail collaboratif a débuté par plusieurs rencontres dont l'objectif a été d'initier un échange avec les adolescent-es et Harilay au sujet de la musique et des artistes qu'il-elle-s aiment, de ce que ces goûts disent d'eux-elles, de ce que l'on se targue d'aimer ou de ce que l'on aime en cachette.

Lors d'une série d'ateliers de création, les discussions et les histoires racontées ont alimentés l'écriture d'une chanson. Cette chanson a

été enregistrée au studio d'enregistrement *Melodium* à Montreuil et capturée sous forme de clip lors d'un tournage dans les rues de Montreuil au mois de juillet 2022. Une première représentation live de la chanson, envisagée comme une performance collective, a eu lieu lors du festival Antenne pop et a été retransmise à la radio par le biais d'une collaboration avec *DUUU radio. Une deuxième représentation live a eu lieu à la Maison Populaire, dans le cadre la Nuit blanche 2022, intitulée *Showtime* accompagnée d'une projection en boucle du clip et d'une performance live.

Les résidences curatoriales et d'artistes de création numérique ont connu un développement hors les murs en 2021 et 2022 et pensées selon de nouvelles formes d'accompagnement. Ainsi, la résidence de création numérique de Tarek Lakhri en 2020 s'est poursuivie par la production du film *The art of losing* en 2021 et 2022 avec le concours de Mal'famées production. Le film est préselectionné dans plusieurs festivals internationaux et sera présenté au cinéma Le Méliès le 30 mai 2023. La mission photographique du Département de la Seine Saint Denis rend possible la production de *Lycée pro* de la série *Les intruses* de Randa Maroufi, en espace public et pluripartenarial. *Lycée pro* a été sélectionné pour la Biennale d'art contemporain de Lyon 2022. Le soutien de la DRAC IDF dans le cadre du déploiement du SODAVI permet à la Maison Populaire de se doter d'un outil de production plus performant pour accueillir des projets d'envergure, d'un point de vue artistique et technique, comme *Wonderland* de Julia Scher et l'exposition monographique *XD* de Julie Sas, spécifiquement créée pour la Maison Populaire. Enfin, la labellisation Nuit blanche métropolitaine de la Maison Populaire pour une durée de trois ans conforte la programmation associée du Centre d'art contemporain dans son ambition.

LE CYCLE DES VEILLEURS

PERFORMANCE PARTICIPATIVE DE JOANNE LEIGHTON

Le Cycle des Veilleurs œuvre monumentale créée par Joanne Leighton et pilotée par la Maison Populaire, se déroule du 2 octobre 2021 au 2 octobre 2022 à la Maison du Parc départemental Jean-Moulin Les Guilands, entre Montreuil et Bagnolet. Avec cette performance participative unique, la chorégraphe propose aux habitants de « veiller » chaque matin et chaque soir, une heure au lever du soleil et une heure au coucher du soleil, depuis un point culminant. *Le Cycle des Veilleurs* a permis une réelle permanence artistique et culturelle pour la Maison Populaire pendant un an, sans arrêt. Ce projet a permis à la Maison Populaire de rencontrer une nouvelle population de par l'emplacement géographique du projet, la Maison du parc, ainsi que la proposition artistique. Ce public a ensuite pu découvrir la Maison Populaire à travers les temps forts. Ce projet a également fédéré un public autour d'une proposition artistique et culturelle, notamment l'équipe des 50 bénévoles, et a engagé l'équipe de la Maison Pop dans un projet collectif. L'aspect humain du projet est à la fois sa force et sa complexité : la rencontre avec tellement de personnes est très riche et apporte des défis particuliers. Les traces du *Cycle des Veilleurs* prendront plusieurs formes. D'abord, le site internet permet de garder le témoignage et la photo de chaque participant-e accessibles. Ensuite, l'objet-abri est recyclé à la fin du projet, avec une partie qui sera utilisée par la Maison Populaire pour construire une cabane d'écoute par la résidence des commissaires d'exposition en 2023 dans les jardins de la Maison Pop. Les bénévoles du projet ainsi que l'équipe de la Maison Populaire recevront une partie de l'abri, un souvenir en bois réalisé au Pop [lab], le fablab de la Maison Pop, tamponné avec le logo et les dates du *Cycle des Veilleurs*. Une autre partie du bois est donnée à l'association de menuiserie Au Milieu pour leurs ateliers.

Concerts & Résidences musique 2022 :

L'année fût riche de découvertes musicales et de grands talents. On compte 7 concerts avec Laura Cahen, Lonny, Jur, Florent Marchet, TURFU, Aurus et Sly Johnson et San Severino et 3 résidences musique avec Inigo Montoya, Krill et Antonin Leymarie – Hype-ractive Leslie. Dans le cadre de la résidence Contes élastiques d'Iñigo Montoya avec le MAAD 93, les musiciens Quentin Convard et Pierre Plantin ont proposés des ateliers sample avec la Tribu du Grand-Air, bibliothèque associative qui accueille les enfants et familles des campements nomades du quartier. Deux ateliers ont eu lieu comptant 45 enfants et 12 parents. Ils donneront lieu à la création des *Contes élastiques* création pour la Nuit pop des enfants de juin 2023.

DES PARTENARIATS PERENNES

En 2022, en plus des volumes de financements maintenus, la Maison Populaire a bénéficié de nouveaux soutiens financiers ciblant à la fois les projets culturels reportés de 2020 et 2021. *Le Cycle des Veilleurs*, projet de développement des publics et de permanence artistique, gratuite et accessible dès 16 ans, et construit en partenariat avec le Département de la Seine-Saint-Denis, a bénéficié du soutien de la Ville de Montreuil, de la Région Île-de-France, de la Direction générale de la création artistique, des soutiens de partenaires culturels et pour le projet *Les intruses* de Randa Maroufi, un soutien complémentaire du Département de la Seine-Saint-Denis. La Maison Populaire a bénéficié du soutien de la Métropole du Grand Paris à hauteur de 19 000 euros dans le cadre de sa labellisation Nuit blanche Métropolitaine.

CONCLUSION :

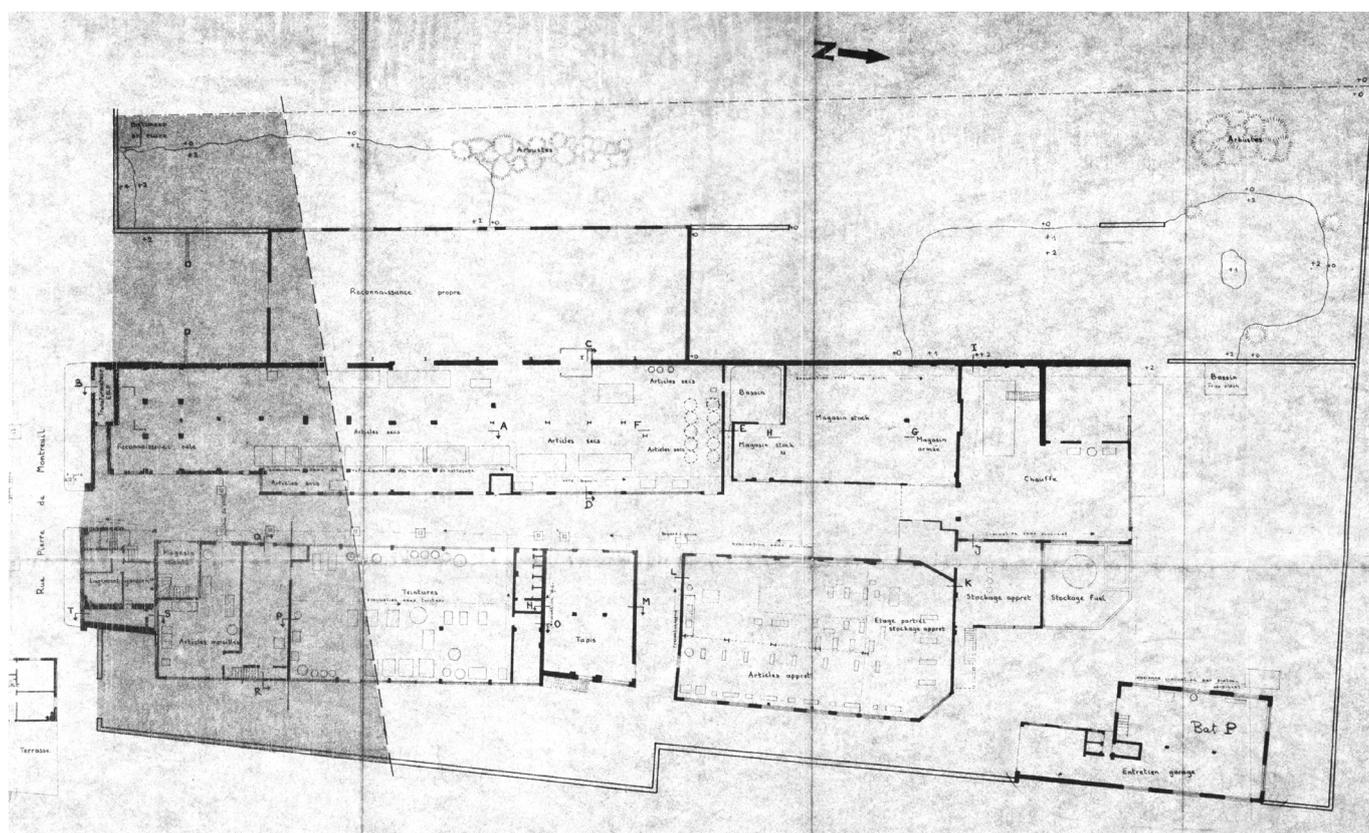
Imaginer un avenir en grand et pour longtemps : c'est le cap fixé pour la Maison Populaire en 2023.

Alors que des mutations urbaines importantes sont à l'œuvre à Montreuil (prolongement de la ligne 11, arrivée du tramway, renaissance du patrimoine horticole, rénovation des quartiers populaires, construction de nouveaux logements), la Ville de Montreuil et la Maison Populaire ont le souhait commun de créer un nouveau lieu favorisant l'essor des pratiques amateurs et professionnelles, les arts visuels et numériques, les musiques actuelles et les performances pluridisciplinaires. La Ville de Montreuil a exploré plusieurs pistes qui pourraient répondre au cahier des charges construit de manière collégiale par la Maison Pop. Elle propose aujourd'hui d'implanter la Maison Populaire rue Pierre-de-Montreuil, sur la parcelle dite « EIF », à 500 mètres de son site historique.

Ce projet ambitieux, doté d'un budget initial de plus de 10 millions d'euros sera le fruit d'un chantier participatif, co-élaboré par les adhérent-e-s et la Ville de Montreuil, en lien avec les conseils de quartier concernés. Il s'engagera à partir de consultations ouvertes sur les usages actuels et des futurs possibles.

La Maison Pop prendra place au cœur de quartiers populaires et d'un secteur en pleine transformation urbaine, entouré du site patrimonial des Murs-à-Pêches ; Elle aura l'étoffe d'un lieu en mouvement, habité par les adultes, les enfants, les adolescent-es et les artistes. Elle sera en accord avec les principes d'émancipation citoyenne qui sont aux fondements de la Maison Populaire et les enjeux d'éco-durabilité qui conduisent les principes d'aménagement durables et de ville résiliente de Montreuil.

L'expérience du lieu originel permettra de répondre aux mutations fréquentes qu'imposent les défis climatiques et d'accorder une attention particulière aux espaces ouverts, verts et aux pratiques spontanées. Le site historique de la Maison Populaire fera également l'objet d'une consultation et participera à la préservation de ce quartier ancien de Montreuil.



Plan EIF - 1968

Etablissements Vivetta. Plan d'ensemble.
Montreuil-Sous-Bois (93), 24 juin 1968.
Archives départementales de la Seine-Saint-Denis



Concerts

Laetitia Shériff (12/11/21)

Nuit Pop #02

Oracle fever de Emilie Labedan (03/12/21)





Atelier

Banquet des langues (07/06/22)

Nuit Pop #02

Chêne Centenaire de Marion Carriau & Magda Kachouche
(03/12/21)





Concert

Iñigo Montoya, Pion et Ayana (01/10/2021)

Performance

Thank you Paul de Lamya Moussa (25/03/2022)



Performance
Assemblée de Gerry Quevrex
et le groupe de Danse contemporaine (30/05/2022)

Concert
JUR (18/03/2022)

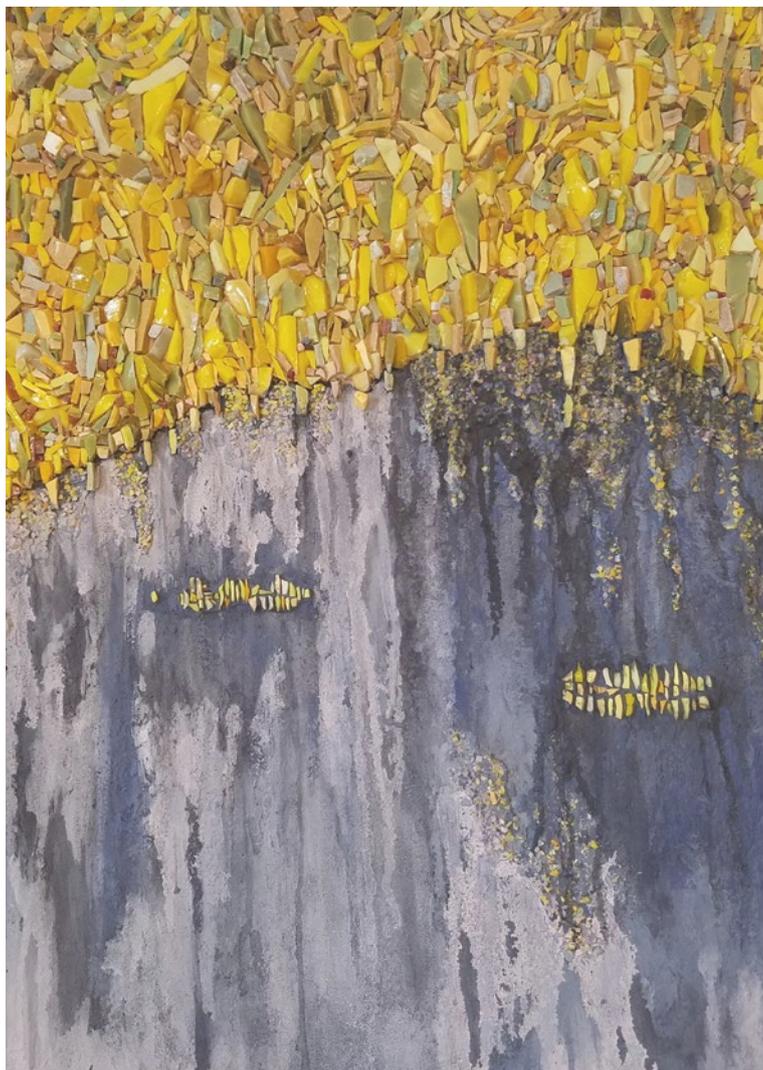


Photo #1
Nuit pop des enfants #01 (03/06/2022)

Photo #2
Lycée pro - Les Intruses, [Randa Maroufi](#)

Photo #3
Atelier Mosaïque, Jaqueline Hosatte,
Secrets d'histoire d'après une œuvre de malade anonyme de l'hôpital Saint Anne, smalte vénitien, ciment et acrylique, pose directe, technique contemporaine

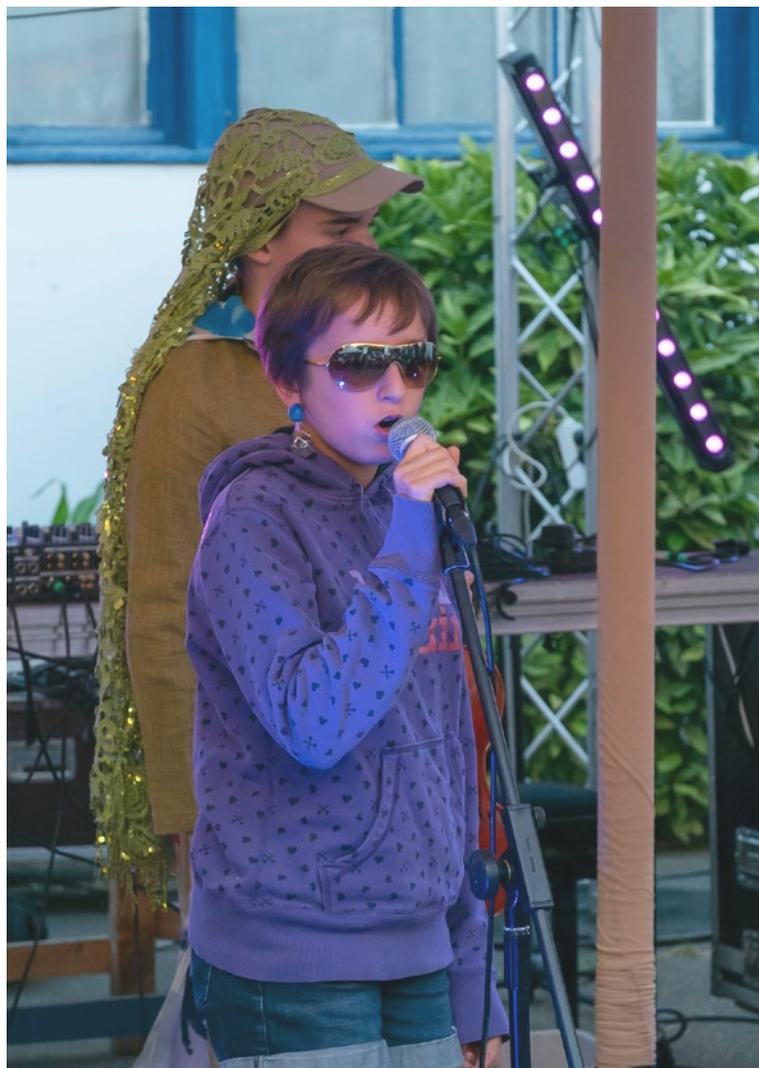


Festival

[antenne pop](#) (du 8 et 9 juillet 2022)

Performance

[Le Mur du Son](#), Harilay Rabenjamina & 93s0n
(du 8 et 9 juillet 2022)



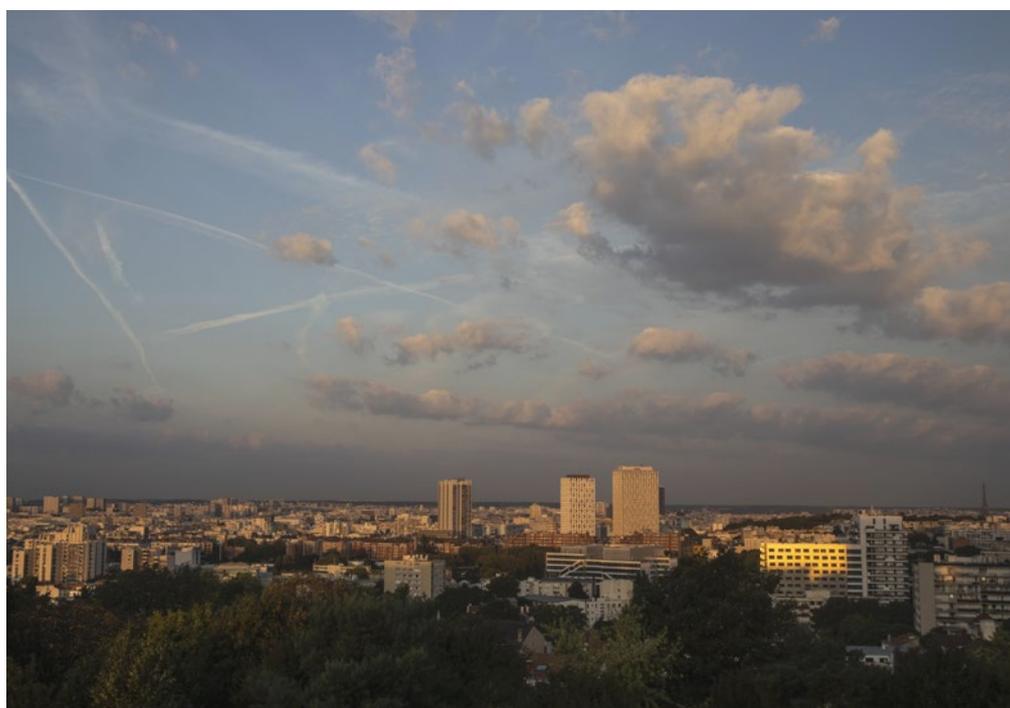


Photo #1

Le Grand Banquet, soirée de clôture du *Cycle des veilleurs* de Joanne Leighton (01/10/22)
au Parc départemental Jean Moulin – Les Guilands

Photo #2

Vue de l'objet-abri, le *Cycle des Veilleurs* (29/08/2022 à 7 h 20)

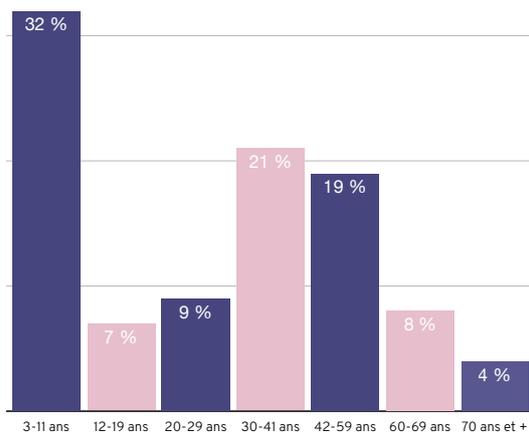
STATISTIQUES 2022

NOMBRE D'ADHÉRENT·ES : 2510

RÉPARTITION PAR SEXE		
Femmes	1694	67%
Hommes	816	33%
Total	2510	100%

RÉPARTITION PAR AGE				
AGES	F + H	%	F	H
de 3 à 5 ans	168	17%	86	82
de 6 à 11 ans	635	65%	362	273
de 12 à 15 ans	140	14%	73	67
de 16 à 19 ans	41	4%	28	13
Sous-total	984	39%	549	435
de 20 à 23 ans	50	7%	32	18
de 24 à 29 ans	172	23%	136	36
de 30 à 35 ans	279	37%	203	76
de 36 à 41 ans	247	33%	182	65
Sous-total	748	30%	553	195
de 42 à 47 ans	208	43%	157	51
de 48 à 53 ans	159	33%	120	39
de 54 à 59 ans	120	25%	99	21
Sous-total	487	19%	376	111
de 60 à 65 ans	124	43%	89	35
de 66 à 69 ans	66	23%	53	13
de 70 à 73 ans	42	14%	30	12
plus de 74 ans	59	20%	44	15
Sous-total	291	12%	216	75
Total	2 510	100%	1 694	816

répartitions des ages



Adhérent·es qui habitent à Montreuil ?		
OUI	2 198	88%
NON	305	12%

RÉPARTITION SOCIO-PROFESSIONNELLE		
	Nombre d'adhérent·es	Pourcentage du nombre d'adhérent·es
ACTIFS	1057	46%
Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise	57	2%
Cadres, profession libérale, intellectuel, ou artistique	412	18%
Enseignants, personnel de santé, administratif, commercial	134	6%
Professions intermédiaires	54	2%
Employés	392	17%
Ouvriers	8	0%
NON ACTIFS	1258	54%
Chômeurs	67	3%
Retraités, inactifs	125	5%
Collégiens, lycéens, étudiants	972	42%
Non renseigné	84	4%
Sans activité professionnelle	10	0%
TOTAL	2315	100%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE		
	Nombre d'adhérent·es	Pourcentage du nombre d'adhérent·es
MONTREUILLOIS PAR QUARTIER	2 047	88%
Bas Montreuil - République - Croix de Chavaux	23	1%
Étienne Marcel - Chanzy	74	3%
Bobillot	72	3%
Solidarité Carnot	106	4%
Centre Ville - Mairie	205	8%
Jean Moulin - Beaumonts QPV)	146	6%
La Noue - Clos Français	40	2%
Villiers - Barbusse	193	8%
Paul Signac - Murs à Pêches	400	16%
Bel Air - Grands Pêchers - Renan (QPV)	67	3%
Ruffins - Théophile Sueur (QPV)	31	1%
Montreuil - Le Morillon (QPV)	30	1%
Ramenas-Léo Lagrange	74	3%
Branly-Boissière (QPV)	108	4%
Quartiers non renseignés	629	25%
NON MONTREUILLOIS PAR DÉPARTEMENT	305	12%
Autres villes de la Seine-Saint-Denis - 93	130	5%
Val de Marne - 94	72	3%
Paris - 75	84	3%
Autres départements - 77 - 78 - 91 - 92 - 95	19	1%
TOTAL	2 510	100%

STATISTIQUES 2022 COMMUNICATION

SITES INTERNET

8 614 recherches et visites pour le site
www.maisonpop.com
189 940 pages vues sur le site www.maisonpop.com

42 280 recherches et visites pour le site
www.maisonpop.fr
178 812 pages vues sur le site www.maisonpop.fr
Soit une moyenne de 489 visiteurs/jour

50 894 recherches et visites sur nos sites
Soit 368 752 pages vues sur les sites principaux

RÉSEAUX SOCIAUX

11 751 abonnés Facebook
4 965 abonnés Instagram
1 389 abonnés Twitter
238 abonnés LinkedIn

NEWSLETTER

Envoi mensuel : 14 940 abonné-es

SUPPORTS D'ÉDITION WEB

Plaquette détaillée des activités et dépliant trimestriel téléchargeable en ligne
Communication du festival *antenne pop*
Communication de la *Nuit blanche 2022*
Pour la Nuit pop, billetterie en ligne Weezevent

LES SUPPORTS D'ÉDITION PAPIER

Affiche de rentrée (40x60) = 500 ex
Affiche de rentrée signalétique extérieure A0 = 10 ex
Plaquette des tarifs/horaires des activités = 14 000 ex
Carte d'adhésion annuelle = 3 000 ex
Agenda trimestriel = 3 000 ex par trimestre soit 9 000 ex sur 1 an

Affiches des concerts = 8 x 200 ex

Cartes Nuit pop #03 = 3000 ex
Cartes Pop Lab = 3000 ex
Cartes Langues = 3000 ex

Cartons d'exposition *Aquarium*, *Wonderland*, *XD* = 5000 ex par 3 soit 15000
3 signalétiques extérieures de l'exposition *Aquarium*, *Wonderland*, *XD*

- À travers les affiches de concert de la saison 21/22 fortement identifiables grâce aux nuanciers de couleur corail et magenta, et diffusé en Seine-Saint-Denis, l'objectif est de positionner la salle de concert dans le paysage montreuillois et en Seine-Saint-Denis et plus largement sans l'est parisien.
- Nous avons développé des partenariats qui ont du sens pour le public avec la presse locale comme *Le Montreuillois*, *le magazine de la Seine-Saint-Denis*, ou les blogs *Tourisme 93*, *le Blog de Nestor* et *Enlarge Your Paris*. En 2022, l'identité visuelle de la Maison pop a évolué avec comme image forte de lapin inspiré de l'exposition *Wonderland* de l'artiste Julia Scher elle-même inspirée par le conte d'*Alice aux pays des Merveilles*.
- La présence en ligne a été développée sur les réseaux sociaux notamment, grâce à des rubriques mises en avant chaque mois, une charte graphique adaptée aux formats spécifiques des réseaux sociaux et un dialogue plus soutenu avec la communauté en ligne.
- Le compte LinkedIn a été investi davantage afin de mettre en avant les actions liées au Centre d'art, la programmation d'événements, les offres de recrutement et nos actions sur le terrain auprès des publics scolaires.

Affiche MAISON POP 22/23



BILAN DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1	PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net			
Immobilisations incorporelles					FONDS PROPRES		
Frais d'établissement					Fonds propres sans droit de reprise		
Frais de recherche et développement					Fonds propres statutaires		
Donations temporaires d'usufruit					Fonds propres complémentaires		
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	25 804	25 800	4	612	Fonds propres avec droit de reprise		
Immobilisations incorporelles en cours					Fonds statutaires		
Avances et acomptes					Fonds propres complémentaires		
Immobilisations corporelles					Ecarts de réévaluation		
Terrains					Réserves		
Constructions	2 695		2 695	2 695	Réserves statutaires ou contractuelles		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 789		3 789	3 789	Réserves pour projet de l'entité		
Autres immobilisations	292 692	264 480	28 211	45 321	Autres		
Immobilisations corporelles en cours					Report à nouveau	375 532	280 050
Avances et acomptes					Excédent ou déficit de l'exercice	22 400	95 482
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					Situation nette (sous-total)	397 932	375 532
Immobilisations financières					Fonds propres consommables		
Participations et Créances rattachées					Subventions d'investissement		
Autres titres immobilisés					Provisions réglementées		
Prêts					TOTAL (I)	397 932	375 532
Autres					COMPTES DE LIAISON (II)		
TOTAL (I)	324 981	290 280	34 701	52 418	FONDS REPORTES ET DEDIES		
COMPTES DE LIAISON (II)					Fonds reportés liés aux legs ou donations		
ACTIF CIRCULANT					Fonds dédiés		198 898
Stocks et en-cours	652	546	106	935	TOTAL (III)		198 898
Créances					PROVISIONS		
Créances clients usagers et comptes rattachés				34	Provisions pour risques		
Créances reçues par legs ou donations					Provisions pour charges		
Autres	60 637	8 485	52 152	175 527	TOTAL (IV)	0	0
Valeurs mobilières de placement					DETTES		
Instruments de trésorerie					Emprunts obligataires		185
Disponibilités	795 724		795 724	860 231	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Charges constatées d'avance	14 853		14 853	27 479	Emprunts et dettes financières diverses		
TOTAL (III)	871 866	9 031	862 835	1 064 206	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Frais d'émission des emprunts (IV)					Dettes des legs ou donations		
Primes de remboursement des emprunts (V)					Dettes fiscales et sociales	34 686	31 354
Ecarts de conversion actif (VI)					Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
					Autres dettes	67 297	103 436
					Instruments de trésorerie		
					Produits constatés d'avance	397 621	407 220
					TOTAL (V)	499 604	542 195
					Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 196 847	299 311	897 536	1 116 624	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+VI)	897 536	1 116 624

COMPTES DE RÉSULTAT DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

COMPTES DE RESULTAT	au 31/12/2022	au 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	36 210	35 175
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	645 371	576 620
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	655 495	720 801
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		2 043
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	4 060	7 493
Utilisations des fonds dédiés	198 898	6 966
Autres produits	53	977
TOTAL I	1 540 087	1 350 075
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	806	5 035
Achats de matières premières et autres approvisionnement	11 920	4 480
Variation de stocks	829	291
Autres achats et charges externes	526 766	421 167
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	32 179	31 706
Salaires et traitements	739 115	665 678
Charges sociales	199 428	68 607
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	20 586	24 098
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		100 000
Autres charges	14 828	26 242
TOTAL II	1 546 457	1 347 302
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	6 370	2 772
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		135
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	0	135
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	0	0
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	6 370	2 907

COMPTES DE RESULTAT	au 31/12/2022	au 31/12/2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	31 583	91 289
Sur opérations en capital	7 299	1 286
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	38 882	92 575
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 627	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	8 485	
TOTAL VI	10 112	0
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	28 770	92 575
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V)	1 578 969	1 442 784
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 556 569	1 347 302
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	22 400	95 482
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	148 320	148 320
Bénévolat	43 986	10 015
TOTAL	192 306	158 335
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	148 320	148 320
Prestations en nature		
Personnel bénévole	43 986	10 015
TOTAL	192 306	158 335

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 - CHARGES

CHARGES	Prévisionnel	Fonctionnement		PRATIQUES AMATEURS						FABRIQUE CREATIVE			
		2023	Général	Langues	Corporiel et Sportif	Danse et Théâtre	Musique	Arts plastiques	Pop [lab]	Centre d'art	Concerts	Nuit Pop	
Achats stockés d'App. matières premières	6 215	636	50	50	100	150	260	4 769	80	70			
Achat matière consommable	6 215	636	50	50	100	150	260	4 769	80	70			
Achats de sous-traitance	266 618	79 985	5 332	13 331	26 662	13 331	31 994	53 324	10 665	5 332			
Achats de sous-traitance activités	148 965	44 690	2 979	7 448	14 897	7 448	17 876	29 793	5 959	2 979			
Autres Achats de sous-traitance Fabrique créative	89 487	26 846	1 790	4 474	8 949	4 474	10 738	17 897	3 579	1 790			
Achats de sous-traitance matériel	16 659	4 998	333	833	1 666	833	1 999	3 332	666	333			
Techniciens (régisseurs)	11 507	3 452	230	575	1 151	575	1 381	2 301	460	230			
Achats non stockés mat. & fourniture	10 455	3 137	209	523	1 046	523	1 255	2 091	418	209			
Entretien, petit outillage, petit matériel	3 728	1 118	75	186	373	186	447	746	149	75			
Fournitures administratives	6 727	2 018	135	336	673	336	807	1 345	269	135			
Services extérieurs	235 850	70 755	4 717	11 793	23 585	11 793	28 302	47 170	9 434	4 717			
Locations mobilières	75 439	22 632	1 509	3 772	7 544	3 772	9 053	15 088	3 018	1 509			
Entretien et réparation matériel	1 790	537	36	90	179	90	215	358	72	36			
Assurance adhérents, Matériel, œuvres	21 578	6 473	432	1 079	2 158	1 079	2 589	4 316	863	432			
Abonnements, adhésions, cotisation	24 938	7 481	499	1 247	2 494	1 247	2 993	4 988	998	499			
Honoraires	27 802	8 341	556	1 390	2 780	1 390	3 336	5 560	1 112	556			
Publicité, publications, éditions catalogues,	21 242	6 373	425	1 062	2 124	1 062	2 549	4 248	850	425			
Déplacement, transport missions, réceptions	37 350	11 205	747	1 868	3 735	1 868	4 482	7 470	1 494	747			
La Poste	10 337	3 101	207	517	1 034	517	1 240	2 067	413	207			
Télécom	6 522	1 957	130	326	652	326	783	1 304	261	130			
Services bancaires	8 852	2 656	177	443	885	443	1 062	1 770	354	177			
Impôts, taxes & versements assimilés	15 717	4 715	314	786	1 572	786	1 886	3 143	629	314			
SACEM/ Droit d'auteurs	15 717	4 715	314	786	1 572	786	1 886	3 143	629	314			
Charges de personnel et Taxes sur les salaires	927 515	280 689	18 550	46 376	92 752	46 376	111 302	185 503	37 101	16 225			
Salaires et charges sociales permanents	648 270	194 481	12 965	32 414	64 827	32 414	77 792	129 654	25 931	11 021			
Ville : Personnel mis à disposition	42 596	12 779	852	2 130	4 260	2 130	5 112	8 519	1 704	639			
Salaires et charges sociales intervenants	219 162	65 749	4 383	10 958	21 916	10 958	26 299	43 832	8 766	3 287			
Indices, ticket restaurants	17 487	7 681	350	874	1 749	874	2 098	3 497	699	262			
Dotations aux amortissements & provisions	21 821	6 546	436	1 091	2 182	1 091	2 619	4 364	873	327			
Dot aux amortissements	21 821	6 546	436	1 091	2 182	1 091	2 619	4 364	873	327			
TOTAL CHARGES	1 484 191	446 464	29 610	73 949	147 848	74 049	177 617	300 364	59 199	27 195			
Contributions en nature (chiffres 2017)	165 150	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	33 030	8 257	8 258			
Ville : Prestations, énergie...	165 150	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	33 030	8 257	8 258			
TOTAL	1 649 341	462 979	46 125	90 464	164 363	90 564	194 132	333 394	67 456	35 453			

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 - PRODUITS

PRODUITS	Prévisionnel	Fonctionnement	PRATIQUES AMATEURS						LA FABRIQUE CREATIVE			
			Langues	Corporel	Danse & Théâtre	Musique	Arts plastiques	Pop [lab]	Centre d'art & Résidence	Concerts & Nuits pop	Nuit pop	
Production vendue	2023	203 436	13 512	171 217	102 013	136 339	49 558	7 727	1 649	22 926	661	
Forfaits ateliers	675 620	202 686	13 512	168 905	101 343	135 124	47 293	6 756	-			
Cours à l'essai	1 400	-	590	320	375	115	341				481	
Billetterie Concerts & Nuit pop et initiation Pop(lab)	18 363					600			1 300	17 541		
Recettes diverses et bar	4 985								349	3 085		
Publications du Centre d'art	349											
Autres produits	8 322	750	1 722	350	500	1 890	630		2 300	180		
Montant net chiffre d'affaires	709 039	203 436	13 512	171 217	102 013	136 339	49 558	7 727	1 649	22 926	661	
Subventions d'exploitation	775 152	263 988	12 256	43 314	46 388	65 661	26 021	63 237	193 701	34 368	26 217	
Subvention municipale globale	515 000	187 268	11 136	33 745	36 819	56 092	21 145	44 072	74 534	30 431	19 758	
Subvention municipale fonctionnement	120 683	36 205	2 414	6 034	12 068	12 068	6 034	14 482	24 137	4 827	2 414	
Subvention municipale transfert de charges	336 721	116 538	6 922	25 911	22 951	42 224	13 311	27 790	40 427	23 804	16 844	
Ville : Personnel mis à disposition	42 596	19 525	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	9 971	1 800	500	
Ville: Aide à la préfiguration EIF	15 000	15 000										
Autres subventions	260 152	76 720	1 121	9 569	9 569	9 569	4 876	19 166	119 167	3 937	6 459	
DRAC arts plastiques	19 000								19 000			
DRAC été culture/Olympiade culturelle	25 000	9 000						6 000	10 000			
DRAC SEC	14 000							4 474	9 526			
Conseil Départemental Centre d'art	27 185	10 000						1 000	17 185			
Conseil Départemental Residence	31 000	8 000							22 000			
Conseil Départemental FONJEP	7 064	7 064										
Conseil Départemental – Agir en Seine-Saint-Denis	8 000	3 600									4 400	
Conseil Départemental – Bel été solidaire	-											
Conseil Régional Île-de-France – Été culture et Bourse Forte	8 500	6 000							2 500			
Conseil Régional Île-de-France – Fonctionnement Arts visuels et Aide à la création	20 000								20 000			
Autres Partenaires	93 870	28 161	939	9 387	9 387	9 387	4 694	7 510	18 774	3 755	1 877	
Agence du service public (Service civique, Emploi aidé)	6 533	4 895	182	182	182	182	182	182	182	182	182	
Autres partenaires	47 105	1 340						9 000	9 757		27 000	
Agence du service civique	1 800					300	300	300	300	300	300	
TOTAL PRODUITS	1 484 191	467 424	25 770	214 531	148 401	202 000	75 579	70 964	195 350	57 294	26 878	

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 11 MARS 2022

Étaient présents pour le Bureau :

La Présidente : Madame Vidal
La Secrétaire Générale : Madame Flury
Le Secrétaire Générale Adjointe : Madame Rochetti
Le Trésorier : Monsieur Forcinal
La Trésorière-Adjointe : Madame Turan
Le Secrétaire Commission Convivialité : Monsieur Ternisien
L'Adjoint au secrétaire Commission Convivialité : Monsieur Marie-Calixte
Le Secrétaire Commission Bâtiment : Madame Grenapin
Le secrétaire Commission AMAP et Jardins : Monsieur Lefevre
L'adjointe aux secrétaires Commission AMAP et Jardins/Convivialité : Madame Forcinal

Étaient présents pour les membres de droit :

L'Elue à la Culture et à l'éducation populaire de la Ville de Montreuil : Madame Lorca
Les Conseillers municipaux de la Ville de Montreuil : Monsieur Mbarki, Monsieur Galera.
Le Directeur du développement culturel de la Ville de Montreuil : Monsieur Vemclefs
La Commissaire aux comptes : Madame Brault
La Directrice : Madame Gacon
Le Représentant délégué du Comité social et économique : Monsieur Besson

Étaient excusés :

Le Vice-Président : Monsieur Artaud
La Conseillère municipale : Madame Leleu
La Représentante des professeurs : Madame Andrieux-Gallet

Nombre de présents : 37

Nombre de votants : 26

ORDRE DU JOUR

- Mot de la présidente
- Rapport moral et financier 2021
- Synthèse des activités 2021
- Perspectives et Budget prévisionnel 2022
- Tarifs des activités 2022/2023
- Présentation des candidat-es au Conseil d'administration
- Élections des membres du Conseil d'administration
- Buffet festif

RAPPORT FINANCIER 2021

Présenté par la Commissaire aux comptes Madame Brault

Le rapport financier a été faite par Véronique BRAULT, Commissaire aux comptes. A l'issue de sa présentation du Bilan et du Compte de résultat 2021, elle indique un résultat de l'exercice positif d'un montant de 95 482 euros, puis elle certifie les comptes :

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice. »

Vote du rapport financier à main levée : adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL

Présenté par Madame la Présidente, Madame Vidal

Vote de l'approbation du rapport moral : adopté à l'unanimité

BUDGET PREVISIONNELS ET PROJET 2020-2021

Présentée par Madame la Directrice, Madame GACON

Vote du budget prévisionnel 2022 : adopté à l'unanimité.

SYNTHESE DES ACTIVITES SAISON 2020/2021

Présenté et animé par Madame la Directrice, Madame Gacon

Les activités ont été mises en ligne ou transposées en plein air en raison du protocole sanitaire durant les temps forts de la pandémie.

Réflexion sur le bâtiment et améliorer les conditions d'accueil du public et les conditions de travail des personnels grâce au soutien de la municipalité :

- Recoffrage de certains bâtiments
- Réflexion et restauration du salon

Restauration du centre d'art et hall d'accueil : construction d'un établi mobile pour avoir un espace polymorphe pour moduler selon les besoins

Quelques chiffres :

- Statistiques de fréquentation : baisse de 250 sur les secteurs corporels et sportifs et spectacles et danse. *Baisse relative à l'échelle nationale qui démontre une baisse de 30% pour certains lieux.*
- 90 % des adhérents sont Montreuillois dont 67% sont des femmes (mixte jusqu'à 16 ans)
- Fréquentation des habitants du haut Montreuil plutôt que du bas Montreuil, quelques adhérents des villes limitrophes

Réouverture de la fréquentation depuis le 09 juin, quelques focus :

- *Festival NO NO FEST* : imaginé par le commissaire en résidence autour des pratiques artistiques *queer* : ateliers de dessin – atelier pour revisiter l'art typographique – lecture – performance et temps de discussion
- Résidence d'artistes de Lou Masduraud *Détente institutionnelle* : 47 enfants et adultes : réappropriation des institutions dans des temps de discussion et de partage – des ateliers modelage et exposition
- Visite du centre d'arts : accueil des groupes scolaires, exemples *system soupir* : 16 écoles, 33 classes, des centres de loisirs : 2 heures (visites et ateliers d'art plastique)
- *Cycle des veilleurs* de Joanne Leighton, chorégraphe : construction d'un abri perché dans le parc des Guillaud dans lequel chaque matin et chaque soir une personne veille le lever du soleil et son coucher, soit 730 veilleurs à la fin du cycle (1 an)
- *Nuit pop* : nocturne, rencontre entre des ateliers amateurs (ateliers chorale ou ateliers BD, par exemple) et de pratiques professionnelles (Danse danse et Maad 93)
- Tournage, Lycée pro de Randa Maroufi : série de photos pour renverser les codes du genres dans les lycées professionnels

Perspectives 2022 :

- Perspective de réinvestir la scène sur des formats de cabaret : cabaret *Pop Moon Light* (groupe des pratiques amateurs de la Maison pop), prochain cabaret 1er avril, ciné pop live
- *Fêtes maisons* : restitution des pratiques amateurs
- Centre d'art : Exposition *Aquarium* dans le cadre du cycle *The Artificial Kid* par la commissaire d'exposition Elsa Vettier
- Résidence d'artiste, Harilary Rabenjamin: création d'un texte d'une chanson, d'un enregistrement et d'un clip musical avec des ateliers pour les adolescents
- Thématique enfants avec : la journée des enfants pour le *Cycle des Veilleurs* le mercredi 1^{er} juin de 8 h à 20 h au Parc des Guillaud et *Nuit pop des enfants* le vendredi 3 juin 2022 à la Maison pop.

TARIF DES ACTIVITES 2022/2023

Présenté par la Présidente Madame Gacon, Monsieur Forcinal, trésorier de la Maison pop

La situation financière de la Maison Populaire est saine. Les membres du Conseil d'administration ont décidé une augmentation de 1% comme les années précédentes pour maintenir une politique tarifaire attractive et tenant compte du contexte actuel de l'inflation nationale.

Il est décidé pour 2023 d'engager une réflexion sur une nouvelle politique tarifaire plus sociale et plus lisible pour arriver à un projet qui permette aussi de faire effet levier sur l'apport au fonctionnement de la structure.

Vote de l'augmentation de 1% des tarifs : adopté à l'unanimité moins une voix

Avis contre : « Il n'est pas sage de voter d'une augmentation de 1% alors que l'inflation actuelle est de 2,9 %. Il faut anticiper les augmentations potentielles annoncées par l'Insee »

PRÉSENTATION DES COMMISSIONS

Commissions

- **Jardin et AMAP** : embellissement des espaces partagés, doté d'un budget de 1000 euros voté en CA
- **L'AMAP** : lien avec les producteurs dont le but est de garantir un revenu juste aux agriculteurs qui fournissent des légumes. Il reste de la place pour recevoir un panier de 5 légumes à 12 euros toutes les semaines. Rendez-vous pour s'informer, adhérer le jeudi soir sur le parking de la maison pop
- **Convivialité** : organisation des brocantes
- **Bâtiment** : penser une maison pop rénovée et un projet d'agrandissement, accompagné d'un geste architectural
- **Communication** : améliorer la communication entre les adhérents sur différents projets

Être élus au CA, c'est se donner la possibilité de s'engager dans des projets participatifs

PRÉSENTATION DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présentation des élu-es actuel-les des différents secteurs.

- Le Conseil d'administration est composé de 12 membres de droits, 24 membres élus en AG (12 membres sont sur la liste unique, 12 membres élus par secteurs : corporel et sportif, musique, danse et théâtre, multimédia, art plastique, langue et écriture).
 - 1 vote liste unique et 1 vote pour son secteur
-

ÉLECTIONS DES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Madame la Présidente fait l'appel des candidats et explique les modalités du vote.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Madame la Présidente lève la séance à 21 heures.

La Secrétaire Générale, Marie Flury



La Présidente, Madame Sylvie Vidal



STATUTS DE LA MAISON POPULAIRE

Art. 1

Il est formé à Montreuil une association d'éducation populaire régie par la Loi du 1er Juillet 1901 et dénommée «Maison Populaire pour la Culture et les Loisirs». Son siège est établi à Montreuil, dans un local mis à sa disposition par la Municipalité et sis 9 bis, rue Dombasle. La durée de l'Association est illimitée.

Art. 2

L'association a pour but l'organisation de l'éducation permanente et des loisirs. Elle développe des efforts particuliers pour permettre à tous l'accès à la culture. Pour atteindre son objectif, elle organise des représentations, des conférences, des débats, des activités de détente et de formation sous les formes jugées adéquates par le Conseil d'Administration.

Elle poursuivra la réalisation de ses buts culturels en se gardant de remplacer l'État dans les tâches éducatives relevant de l'Éducation Nationale, que celui-ci doit assumer.

Art. 3

« La Maison Populaire pour la Culture et les Loisirs » est mixte et ouverte à titre individuel à tous les montreuillois et les montreuilloises, jeunes ou adultes, travaillant ou résidant à Montreuil. La Maison Populaire est laïque, c'est à dire respectueuse des convictions personnelles. Elle s'interdit toute attache avec un parti ou une confession. Elle peut adhérer à toute Fédération dans le respect des présents statuts.

Art. 4

L'association se compose de membres adhérent-es.

Art. 5

La qualité de Membre de l'Association se perd :

- par démission,
- par radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non paiement des cotisations, motif grave, non respect des statuts, le membre intéressé ayant été préalablement entendu par le Conseil d'Administration.
- lors du départ de l'adhérent.

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Art. 6

L'association est gérée par un Conseil d'Administration, avec l'égal accès des hommes et des femmes, qui comprend :

1. Des membres de droit :

- le maire ou son représentant,
- quatre conseillers municipaux délégués à la Maison Populaire,
- l'inspecteur de la Jeunesse et des Sports,
- le représentant de la F. F. M. J.C.
- le directeur des Affaires Culturelles,
- le directeur de la Maison Populaire,
- le représentant des salariés de la Maison Populaire,
- deux représentants des vacataires de la Maison Populaire.

2. Des membres associés :

Le Conseil d'Administration décide de l'admission des nouvelles organisations ou associations montreuilloises sur proposition du Bureau. La décision du Conseil d'Administration doit être ratifiée par la prochaine Assemblée Générale. Dans ce cadre chaque association a droit à un représentant.

3. Des membres élus par l'Assemblée Générale

Ces derniers ne peuvent être ni salariés de la Maison Populaire, ni vacataires.

Peut faire partie du Conseil d'Administration tout adhérent ayant 16 ans révolus.

Leur nombre est au moins égal au nombre de membres de droit et associés plus 1.

Il peut être supérieur à ce nombre augmenté de 1, par tranche de 100 adhérent-es au-delà de 1000 adhérent-es.

- La moitié d'entre eux est élue par l'ensemble des adhérent-es réunis en Assemblée Générale. Les candidats se présentent sur une liste unique.
- L'autre moitié est élue par les Assemblées Générales de chaque secteur d'activité. Le nombre d'élus possible par secteur est proportionnel au nombre des adhérent-es inscrits dans les secteurs.

Lors de l'Assemblée Générale chaque adhérent doit voter deux fois : une fois pour la liste unique et une fois sur la liste du secteur dont il fait partie. Si l'adhérent pratique des activités dans différents secteurs, il doit choisir uniquement un secteur.

Tous les membres du Conseil d'Administration ont un droit de vote identique.

Le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres et nomme titulaire le suppléant ayant eu le plus de suffrages chaque fois qu'un nouveau membre associé est admis au Conseil d'Administration. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le Conseil d'Administration compte également des membres suppléants, ce sont ceux qui n'ont pas été élus au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale, mais ont obtenu toutefois le tiers des voix.

Les suppléants sont invités au Conseil d'Administration et ont voix consultative - ils ont voix délibérative en l'absence des membres titulaires dans l'ordre où les a placés le suffrage de l'Assemblée Générale.

Le renouvellement des membres élus du Conseil d'Administration a lieu à chaque réunion de l'Assemblée Générale réunie à cet effet.

La qualité de membre élu du Conseil d'Administration se perd à l'issue de deux convocations consécutives restées sans réponse.

Les membres sortants sont rééligibles.

Le Conseil d'Administration établit les orientations.

LE BUREAU

Le Conseil d'Administration élit en son sein, parmi ses membres majeurs, un président, un vice-président, un secrétaire général, un secrétaire adjoint, un trésorier, un trésorier adjoint, un secrétaire pour chacune des commissions permanentes : action culturelle et activités intérieures, gestion, information, activités de plein air, etc... Ils forment le Bureau.

Le Bureau recueille toutes les suggestions des secrétaires des commissions, prépare les travaux du Conseil d'Administration et veille à la bonne exécution de ces décisions et de ces orientations.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire. Ils sont établis sans blancs ni ratures, sur des feuillets numérotés et conservés au siège de l'association.

De même que le Conseil d'Administration oriente et contrôle les activités de l'association entre les Assemblées Générales, le Bureau est chargé des mêmes responsabilités entre les réunions du Conseil d'Administration.

Entre les réunions, le Président est doté du pouvoir de représenter l'association dans tous les actes de la vie civile. Il a notamment qualité pour ester en justice au nom de l'association. Il peut déléguer ce pouvoir à un autre membre du bureau.

En cas de représentation en justice, il ne peut être remplacé que par un mandataire agissant en vertu d'une procuration spéciale. Il rend compte de sa gestion aux séances les plus rapprochées du Bureau et du Conseil d'Administration.

Formation et rôle des commissions :

Les commissions ont un rôle consultatif. Dans leur domaine de compétence, elles font des propositions au Bureau habilité à prendre des décisions sous réserve de les soumettre au Conseil d'Administration.

Le secrétaire ouvre le travail de sa commission à tous les membres de l'association qui désirent y participer. Le secrétaire rapporte au bureau les conclusions des travaux de sa commission.

Art. 7

Le Conseil d'Administration est convoqué par le président. Il se réunit au moins une fois par trimestre, il peut être convoqué par le président à la demande écrite d'un tiers de ces membres.

La présence du tiers au moins de ses membres élus est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire. Il sont établis sans blancs ni ratures, sur des feuillets numérotés et conservés au siège de l'association.

Art. 8

Les membres du Conseil d'Administration, ceux du Bureau et des commissions ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison des fonctions qui leur sont confiées.

Toutefois ils peuvent être indemnisés pour leurs frais réels avec approbation de l'Assemblée Générale.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Art. 9

L'Assemblée Générale de l'association se réunit une fois par an et chaque fois sur demande du Conseil d'Administration ou sur demande écrite au moins du quart de ses membres, adressée au président de l'Association.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'Administration, son Bureau est celui du Conseil.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration sur la situation financière et morale de l'association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit s'il y a lieu, au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire. Il sont établis sans blancs ni ratures, sur des feuillets numérotés et conservés au siège de l'association.

Chaque membre présent ne peut détenir plus d'un pouvoir en sus du sien.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'association.

Seuls les membres de l'association ont accès à l'Assemblée générale.

RESSOURCES

Art. 10

Les recettes annuelles de l'association se composent

- des cotisations de ses membres,
- des subventions de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics,
- des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément des autorités compétentes,
- des dons manuels, des produits des fêtes, concerts, manifestations à titre de participation aux frais.

Art. 11

L'association pourra posséder des biens immobiliers nécessaires à son fonctionnement et à la réalisation de ses buts.

ORGANISATION COMPTABLE

Art. 12

L'association doit tenir une comptabilité conforme au plan comptable.

Les comptes annuels que l'association doit établir chaque année doivent être vérifiés par un Commissaire aux comptes, désigné sur la liste des Commissaires aux comptes du ressort géographique du siège social de l'association.

MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION

Art. 13

Les statuts ne peuvent être modifiés que sur proposition du Conseil d'Administration ou du quart des membres dont se compose l'Assemblée Générale, soumise au bureau au moins un mois avant la séance.

L'assemblée doit se composer de la moitié plus un des membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée est convoquée à nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle et cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

Art. 14

En cas de dissolution, l'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs membres chargés de la liquidation des biens de l'association.

Elle attribue l'actif net à la commune de Montreuil à charge pour celle-ci de le reverser à une association de jeunesse, de sports, de loisirs ou à caractère culturel.

Statuts adoptés par
l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Avril 2003

— RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA MAISON POPULAIRE

Ce règlement s'applique à l'ensemble des usagers de la Maison Populaire : Adhérent(e)s inscrit(e)s aux activités – Visiteurs, spectateurs, auditeurs, dans le cadre des manifestations culturelles et autres manifestations exceptionnelles – Toute personne liée contractuellement à l'association.

Article 1 – Devenir Adhérent-e

Être adhérent-e suppose de s'être acquitté de son droit d'adhésion, ainsi que le cas échéant du montant de l'activité pratiquée.

Article 2 – Essai et Paiement

- Les tickets d'essai à une activité avant inscription ne seront en aucun cas déduits du prix global de l'activité.
- Le paiement de l'activité se fait au moment de l'inscription. Seul le personnel permanent de l'association peut recevoir et encaisser les frais d'inscription : sont acceptés les paiements en Espèces, par Chèque, Chèques vacances, Passeport loisir.
- Le paiement en ligne par CB est réservé uniquement aux adhérent-es de la saison écoulée. Il est accessible à l'aide de l'identifiant et du mot de passe personnel, adressés par courrier au mois de mai.

Article 3 – Documents à fournir : Enfant mineur : une autorisation parentale obligatoire pour les mineurs, sur papier simple, signée des parents ou tuteurs. Un certificat médical est demandé pour la pratique des activités : danses, corporelles et sportives à apporter au plus tard lors de la première séance d'activité.

Article 4 – Tarifs préférentiels : Pour bénéficier de tarifs préférentiels lors de l'inscription à une activité, il sera demandé de fournir : Pour les montreuillois : une photocopie d'un justificatif de domicile / Pour le tarif réduit : une photocopie d'avis d'imposition, d'attestation CAF, ou autres copies de documents ouvrant droit à une réduction de tarif.

Article 5 – Inscription en cours d'année ou abandon : Dans le cas d'inscription à une activité en cours d'année, la réduction trimestrielle s'effectuera à compter du mois de janvier et du mois d'avril. En cas d'abandon d'une activité, aucune somme versée ne sera remboursée sauf en cas d'annulation de l'activité par l'association. Toutefois, il sera possible de transférer le paiement sur une autre activité en fonction des places disponibles.

Article 6 – Responsabilité parentale : Il est demandé aux parents de jeunes enfants de les accompagner jusqu'au lieu de leur activité, de s'assurer que le professeur soit présent, de demander à leurs enfants de les attendre dans les locaux de la Maison Populaire.

Article 7 – Responsabilité de l'association : Chaque année l'association souscrit une police d'assurance pour ses adhérent-es couvrant uniquement les blessures qui pourraient intervenir dans le cadre des activités ou de ses locaux. La responsabilité de l'association ne peut être engagée en cas de perte, vol ou détérioration

des effets ou objets de toute nature, déposés par les adhérent-es dans un endroit quelconque, clos ou non, dans l'enceinte de l'association. La Maison Populaire n'est pas responsable des effets abandonnés ou oubliés dans son enceinte. Les effets oubliés à la Maison Populaire sont conservés pendant une période d'un an. Passé ce délai, les vêtements ou autres objets non récupérés seront remis à des œuvres d'utilité publique.

Accès aux locaux

Article 8 – Les entrées et sorties s'effectuent exclusivement par le 9, bis rue Dombasle. À titre exceptionnel, l'accès peut être adapté en fonction des manifestations.

Article 9 – Un parking ouvert et non gardé situé au 48 rue Danton est mis à la disposition des adhérent-es sous leur entière responsabilité.

Article 10 – Il est interdit de rentrer avec son vélo dans le hall d'accueil. Les adhérent-es doivent porter les trottinettes dès l'entrée et ne pas en faire usage dans l'enceinte de l'association.

Article 11 – Les animaux sont interdits à l'exception des chiens guides de personnes non ou mal voyantes ou des chiens guides en cours de dressage.

Article 12 – L'accès des locaux dédiés aux activités est strictement réservé aux adhérent-es concernés en présence des professeurs et à l'ensemble des salariés de la Maison Populaire selon leurs horaires de travail spécifiques.

Article 13 – Consignes de sécurité : Les adhérent-es doivent respecter les consignes de sécurité et se conformer aux instructions des membres du personnel en cas d'évacuation ou d'exercice d'évacuation.

Article 14 – Respect des personnes, des locaux et du matériel : Les adhérent-es s'emploient au développement harmonieux de la vie collective, par l'application des règles élémentaires de savoir-vivre. Ils se doivent respect mutuel, ainsi que vis à vis des salariés de l'association tout en respectant le calme dans les espaces dédiés au travail de ces derniers et dans les espaces dédiés à la détente de tous. Il est demandé aux adhérent-es de respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition. Tout mauvais fonctionnement doit être signalé immédiatement aux salariés sur place. Il est interdit de sortir des locaux de l'association tout matériel lui appartenant sans autorisation écrite de la direction.

Clause d'application du règlement intérieur de la Maison pop pour les cours en ligne :

Le règlement intérieur de la Maison Populaire à destination de ses usagers s'applique à l'identique dans le cadre des cours en ligne organisés par la Maison Populaire pendant la période de fermeture administrative, comme stipulé à l'article 14 du règlement intérieur, « Les adhérents s'emploient au développement harmonieux de la vie collective, par l'application des règles élémentaires de savoir-vivre. Ils se doivent respect mutuel, ainsi que

vis à vis des salarié·es de l'association. » Les cours menés sur zoom, padlet ou whatsapp, les tutoriels et consignes transmis par courriel ne peuvent être enregistrés et diffusés à des tiers par les adhérent·es. Leur usage est strictement réservé aux cours. Les professeur·es de la Maison Populaire doivent signaler auprès de leur référent·e, tout comportement inapproprié ou personne suivant le cours non inscrite en tant qu'adhérent·e de la Maison Populaire. »

Article 15 – La consommation de tabac est interdite dans les locaux. Elle est tolérée en plein air sous réserve d'utiliser les cendriers mis à disposition et de ne pas incommoder les personnes présentes.

Article 16 – L'association se réserve le droit d'ester en justice contre tout adhérent ou toute personne extérieure qui aurait gravement entaché son image.

Article 17 – Tout acte de nature à troubler le bon ordre au sein de l'association et de ses actions est interdit. Sont considérés comme tels (liste non exhaustive) : Entrer dans l'association en état d'ivresse ou sous l'emprise de stupéfiants – Introduire des alcools et/ou des stupéfiants – Introduire dans l'association des marchandises destinées à être vendues en dehors des braderies et brocantes organisées par la Maison Populaire – Avoir un comportement agressif ou sexiste.

Article 18 – Exclusion de l'adhérent : Tout contrevenant à ce règlement intérieur peut être exclu de l'association sur décision du Bureau, et en cas d'urgence par la direction ou le personnel de permanence avant toute décision définitive du Bureau.

Adopté à l'Assemblée générale du 9 mars 2018,
et adapté à la situation sanitaire en août 2020

CANDIDATEZ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION LE VOTE AURA LIEU LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 10 MARS 2023 À 18 H 30

Veillez compléter TOUTES LES RUBRIQUES EN CAPITALES et remettre cette fiche au secrétariat **au plus tard le jeudi 9 mars à 20 h**, ou candidater directement via [le formulaire en ligne](#)



Liste unique / déjà membre du CA en 2022 et renouvelant sa candidature

Secteurs

- Arts plastiques
- Danse et théâtre
- Musique
- Corporel et sportif
- Langues vivantes / écriture
- Multimédia / Pop [lab]

Je soussigné(e) nom : Prénom :

Date et lieu de naissance

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Tél travail : Portable :

E-mail : @

Adhérent-e de l'association Maison Populaire pour la culture et les loisirs de Montreuil,

Carte n° Pratiquant l'activité :

Pose ma candidature en qualité de membre du Conseil d'administration à l'Assemblée générale du vendredi 11 mars 2022.

La réunion du Conseil d'administration aura lieu le **mardi 21 mars 2023 à 19 h**.

Fait à Montreuil le 2023

Signature